



ADHESION AU FOYER SOCIO-EDUCATIF **2021-2022**

Le Foyer du collège est une association prenant en charge des projets et des actions à but pédagogique à destination des élèves du collège Paul Fort. Au cours de l'année 2020 - 2021, le FSE du collège a ainsi permis de :

- contribuer à la mise en place de la Journée de l'Élégance en décembre
- participer à la mise en place d'ateliers sur le temps périscolaire
- contribuer à des sorties scolaires
- permis aux élèves adhérant d'acheter à tarif réduit des livres de français ou des cahiers d'activités

Plusieurs autres projets sont également prévus dès la rentrée prochaine.

Tous les élèves scolarisés au collège Paul Fort peuvent adhérer au Foyer socio-éducatif. Le montant de l'adhésion annuelle est de 10 euros par enfant, ce qui lui donne le droit de bénéficier de tarifs réduits sur les livres de français mais également la possibilité de proposer des projets à destination des élèves du collège.

Afin de continuer de promouvoir ce type d'actions, votre contribution est essentielle.

Coupon à rendre avec le règlement : ADHESION FSE 2021-2022

NOM : Prénom :

CLASSE :

- Je souhaite adhérer au foyer socio-éducatif et bénéficier ainsi de tous les avantages.
- Je joins un chèque de 10€ à l'ordre du Foyer Socio Educatif
- Je joins mon règlement de 10€ en espèces

Signature du / des responsables légaux